

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Le plus gros chantier de Saint-Denis-de-Brompton
reçoit l'aval du MAMH**

Saint-Denis-de-Brompton, le 1^{er} décembre 2021 – Saint-Denis-de-Brompton se réjouit d'avoir reçu hier l'acceptation de son règlement no 642 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ce règlement concerne le plus vaste chantier de la Municipalité, décrétant un emprunt de 31, 2 M \$. Celui-ci s'applique à la construction d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans les secteurs du Petit lac Brompton et du Lac Desmarais, évalué à 31,4 M \$.

« C'est une excellente nouvelle pour l'environnement!, s'est exclamé le nouveau maire Daniel Veilleux, après avoir lu l'email tant attendu du MAMH. C'est une importante étape de franchise pour nos lacs. Nous pourrions maintenant aller de l'avant et octroyer des mandats pour l'arpentage. » En parallèle, la Municipalité poursuit ses démarches pour l'obtention de subventions au projet. La première pelletée de terre pourrait être effectuée en 2023.

Aboutissement de 10 ans de travail

Le projet a été pris en charge par la Municipalité en 2011 dans le but de réduire la problématique de pollution des lacs causée, entre autres, par l'apport de phosphore provenant d'installations septiques déficientes. Près de 80 % des installations ont plus de 20 ans et arrivent bientôt à la fin de leur vie utile.

Les élus ont travaillé en collaboration avec les représentants des associations des lacs Desmarais et Petit Lac Brompton (APLD et REPLB) qui les avaient sensibilisés en 2008 à l'importance du dossier considéré également comme un enjeu de santé publique. Puisque les lacs sont affectés par la prolifération de cyanobactéries et de myriophylles à épis, mais plus d'une centaine de résidences y puisent leur eau, dont la qualité est incertaine. Le projet leur permettra donc l'accès à de l'eau potable.

Les citoyens concernés se sont d'ailleurs fortement prononcés en faveur d'un tel chantier lors d'un référendum le 19 septembre dernier avec un taux de participation de plus 82 %. Parmi les 600 électeurs inscrits sur la liste référendaire, 352 ont donné leur appui au « oui » et 143 ont voté contre.

Il faut souligner qu'une page web a été dédiée au projet et elle est toujours accessible sur le portail municipal. Rarement, avons-nous vu un projet aussi largement documenté avec des estimations, simulations et répartitions de coûts.

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134

2050, rue Ernest-Camiré C.P. 120, Saint-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0

819-846-2744

Téléc. : 819-846-0915

info@sddb.ca

www.sddb.ca